



Tours, le 3 octobre 2014

Prise de contact du nouveau DDFiP d'Indre et Loire avec les organisations syndicales.

A l'initiative du nouveau Directeur, les organisations syndicales ont été reçues par M. BAZARD assisté de M. RUFFIE.

En préambule, M BAZARD a indiqué qu'il « souhaite écouter, voir les sujets de préoccupations et les points à travailler dans une période exigeante » ; il a précisé être attaché au dialogue institutionnel et sera attentif aux signalements collectifs ou individuels ».

Pour la CGT Finances Publiques, ce premier rendez-vous a été un moment particulier permettant d'exposer sa conception d'un dialogue social de qualité.

Qu'il s'inscrive ou pas dans la continuité de ce qui s'est fait précédemment, la CGT a rappelé la nécessité de voir porter en amont toutes les questions en examen au sein de la Direction, à la connaissance du Comité Technique Local.

Poser ainsi toutes les réflexions qui pourraient avoir des incidences sur le département en point d'entrée en CTL est une condition nécessaire à un débat contradictoire transparent et équitable.

La CGT a réaffirmé le respect des instances paritaires, CTL, CHST, CAPL, CDAS pour tout projets de restructuration (fusions, rapprochement, modification...).

Immédiatement et lors de cette audience, différentes situations actuelles ont été signalées.

Le projet de fusion des SIP de Tours Nord et Ouest, pour lequel plusieurs projets ont été récemment présentés. Ainsi, alors que cette fusion doit se faire au 1^{er} janvier 2015 à situation constante, c'est-à-dire avec 4 secteurs d'assiettes (chacun de ces SIP est actuellement composé de 2 secteurs), un chef de service a demandé à certains agents de réfléchir à un fonctionnement à 3 secteurs. Le chef de pôle fiscal a ensuite parlé en réunion de fonctionner avec 2 secteurs et a affiché des plans révélateurs d'une réflexion bien avancée !

Pour la CGT, alors que cette restructuration sera à l'ordre du jour du comité technique du 17 octobre, cette confusion ne permet pas un débat serein et ne fait que rendre les agents plus sceptiques sur la volonté de dialogue affichée par la Direction.

La CGT a également dénoncé l'utilisation des détachements dans notre département. Ainsi et encore récemment, un agent du recouvrement du SIP d'Amboise a été « détaché » à Tours, en l'absence de toute CAPL ou CAPN ! Quid des règles de mutation ? Quelle urgence justifiait cette décision ? Les Organisations n'en ont pas été informées !

La CGT a réitéré, en ce qui concerne les CAPL et les affectations « DIRECTION », une lisibilité service par service des effectifs réels et des projets d'affectations.

Concernant le site de CHINON, la CGT a signalé le manque de moyens au SIP et les problèmes de fonctionnement dans la Gestion de Site.

La CGT a dénoncé les conditions dans lesquelles se trouvent les postes des trésoreries du sud du département qui sont désormais sinistrées.

La CGT continuera à défendre l'intérêt d'un service public de qualité et les droits des agents.

A suivre...

Pour la CGT Finances Publiques d'Indre et Loire, Ronan LE NEZET – Michèle RENAUDIN – Nathalie VERGEZ-BERTHIER